

“La colonie estive italienne...”

Construite sur les hauteurs de Saint-Cergues par des ouvriers antifascistes italiens, la maison a accueilli pendant près de 70 ans des colons italiens, espagnols, des enfants juifs et des petits Français

Lors de la pose d'une plaque commémorative sur la maison d'enfants "Les Feux follets", Bernard Néplaz, président de la Fédération des œuvres laïques (F.O.L.) de Haute-Savoie, retraçait, par la plume de Marcel Gentile, l'histoire de cette maison, à l'origine "colonie estive italienne".

Dans les années 20, les émigrés italiens qui avaient quitté leur pays pour des raisons économiques ou politiques étaient environ 15 000 à Genève.

Pour défendre leurs intérêts culturels et matériels, ils créèrent de nombreuses associations et sociétés qui furent à l'origine du mouvement antifasciste italien à Genève.

En 1928, Luigi Piazzalunga, président de la "Nazionale" (société de secours mutuel en cas de maladie), sur le conseil de Valentini, émet l'idée de créer une institution qui permette aux enfants de profiter d'un séjour à la montagne durant les vacances scolaires d'été. Il la présente aux autres organisations ita-

liennes antifascistes de Genève et aux partis politiques constitués.

Naissance le 16 juin 1930

Le 16 juin 1930 est créée officiellement la "Colonie estive italienne" dont le président est Luigi Piazzalunga. Les statuts sont déposés et enregistrés chez M. Andrier, notaire à Annemasse. Et le 2 octobre sont conclus les contrats de vente de diverses parcelles et d'une maison en ruines entre Jean Brovarone, entrepreneur à Genève, Auguste Dombre, cultivateur à Saint-Cergues et la Colonie estive italienne.

Les antifascistes d'Annemasse qui entretiennent d'étroites relations avec ceux de Genève constituent un comité et participent également à la construction de la colonie.

Avec l'appui de 14 sociétés adhérentes et de nombreux donateurs, un fonds de départ de 50 000 F suisses est constitué qui permet l'achat de 8 000 m² de terrain et des premiers outils.

Dans l'été 1930 est posée officiellement la première pierre en présence



Le bâtiment transformé en appartements.

de plus d'un million de participants — dont un ministre de la République M. Chjsa — et du préfet de la Haute-Savoie.

La construction du gros œuvre dure trois ans, de 1930 à 1933. Plus de 600 ouvriers, venant de Genève ou de Haute-Savoie, donnent plus de 3 000 heures de travail.

La première dalle est coulée dans l'été 1931. A l'automne 1931, la charpente est montée, les tuiles posées.

“Les Feux follets”

Début juillet 1933, la colonie ouvre ses portes avec un personnel entièrement bénévole. 45 enfants de Genève bénéficient de l'air de la montagne. De 1935 à 1939, les 114 lits sont occupés pendant six semaines

par les colons de Genève et six semaines par ceux d'Annemasse.

De l'automne 1938 à fin juin 1939, le bâtiment est occupé par une colonie d'enfants espagnols. De fin août 1941 à mai 1945, le bâtiment est confié à la Croix rouge suisse "secours aux enfants" qui recueille des centaines d'enfants. Elle aménagea les locaux pour l'hiver et baptisa la colonie "Les Feux follets". De 1941 à 1943, les "Feux Follets" furent à la fois une cache et un point de départ pour de très nombreux fugitifs, adultes et surtout enfants juifs, désirant passer en Suisse.

Après la guerre, le comité a de plus en plus de difficultés pour réunir un nombre suffisant de colons et le personnel spécialisé imposé par les nouvelles conditions d'exploitation des communautés d'enfants.

En 1971, les Feux Follets sont loués à l'Ufoval de Haute-Savoie qui en devient propriétaire en 1980, suite au don qui lui est fait par le comité présidé alors par Verceletti.

Pendant un certain temps, les "Feux Follets" vont accueillir des enfants venus de toute la France.

Hélas, l'évolution des besoins, l'exigence de plus en plus contraignante des diverses administrations vont contraindre l'Ufoval à renoncer à utiliser le centre dans sa vocation d'origine. Il sera vendu et transformé en appartements. La vente permettra de rembourser les annuités d'emprunts contractés pour les travaux d'aménagement; le reste étant affecté à des améliorations dans d'autres centres de vacances.

J. NOVEL

d'après le récit
de M. GENTILE



La maison servait de cache au cours de la dernière guerre.